# Prévenir les blessures causées par les points de pincement à la ferme

## Signature : Association canadienne de sécurité agricole

Les fermes sont des lieux très animés où des machines puissantes et le travail manuel permettent d'assurer le bon fonctionnement des activités. Cependant, les tâches quotidiennes à la ferme comportent de nombreux risques pour la sécurité, dont certains sont souvent négligés. Les points de pincement en sont un excellent exemple.

Les points de pincement (également appelés points de coincement) sont des zones où les cheveux, les vêtements ou certaines parties du corps peuvent se coincer entre deux éléments en mouvement. Dans les fermes et les ranchs, les points de pincement se trouvent souvent au niveau des rouleaux d'alimentation, des convoyeurs, des transmissions par courroie, des portes de machines, des engrenages, des pignons et d'autres équipements mobiles. Ils impliquent souvent un élément tournant à grande vitesse, ce qui rend difficile pour les personnes coincées de se libérer rapidement.

Bien que les points de pincement ne soient pas toujours perçus comme dangereux, ils peuvent en réalité facilement entraîner des blessures graves, notamment des fractures, des amputations, des écrasements et des lacérations. Et même si les incidents liés aux points de pincement peuvent toucher n'importe quelle partie du corps, ils concernent le plus souvent les mains. En fait, les mains sont la partie du corps la plus souvent blessée, avec 500 000 blessures aux mains chaque année au Canada, ce qui envoie plus de Canadiens à l'hôpital que toute autre cause. De plus, au-delà des dommages physiques immédiats, les blessures causées par des points de pincement peuvent entraîner des pertes de temps de travail, des frais médicaux, des problèmes de santé à long terme et des conséquences qui changent la vie.

### Causes courantes des blessures par pincement

Il est essentiel de comprendre comment les blessures par pincement surviennent souvent afin de les prévenir à la ferme. Les principales causes des incidents liés au pincement à la ferme sont les suivantes :

- Ne pas faire attention à l'emplacement des mains et des pieds ou se déplacer trop rapidement à proximité de pièces en rotation;
- Les vêtements amples, les bijoux ou les cheveux peuvent facilement se coincer dans les pièces en mouvement;
- Utiliser des machines dont les protections sont manquantes ou cassées;
- Tendre la main vers des équipements en mouvement;
- La fatigue;

- Ne pas respecter les procédures de sécurité au travail, par exemple en omettant de verrouiller/étiqueter les équipements avant leur maintenance.

**Précautions de sécurité pour les points de pincement**

Bien que les risques liés aux points de pincement soient courants dans les exploitations agricoles, il existe des moyens de réduire les risques de blessures grâce à la sensibilisation, à la formation et à la mise en œuvre de mesures de sécurité pratiques.

- Avant de commencer tout travail, effectuez une inspection afin d'identifier les points de pincement potentiels. Cela inclut les points de pincement sur les équipements que vous n'utilisez pas, mais à proximité desquels vous allez travailler.
- N'utilisez pas d'équipements sans protection adéquate en place. Inspectez régulièrement les protections et remplacez immédiatement celles qui sont endommagées ou manquantes.
- Si un dispositif de protection ou un écran est retiré pour entretien, veillez à le remettre en place avant d'utiliser l'équipement.
- Portez des vêtements ajustés, retirez vos bijoux et tout cordon, et attachez vos cheveux longs.
- Faites attention à l'emplacement de vos mains et de vos pieds à tout moment.
- Placez des panneaux d'avertissement à proximité des points de pincement dangereux.
- N'essayez jamais d'entretenir ou de déboucher une machine lorsqu'elle est en marche ou que son moteur tourne.
- Suivez toujours les procédures de verrouillage/étiquetage.
- Offrez une formation régulière aux travailleurs afin qu'ils comprennent les risques associés aux points de pincement, qu'ils puissent identifier efficacement les dangers et prendre des mesures efficaces pour prévenir les blessures.
- Portez l'équipement de protection individuelle approprié pour une tâche particulière, assurez-vous qu'il est bien ajusté et sachez quand le port de gants peut en fait augmenter le danger (par exemple, à proximité de machines en rotation).
- Gardez les sols de la zone de travail secs et exempts de débris afin d'éviter les glissades, les trébuchements et les chutes.
- Évitez les raccourcis et la complaisance afin de garantir la sécurité.
- Restez vigilant et faites une pause si vous vous sentez fatigué.

Bien qu'il existe une idée fausse selon laquelle les blessures causées par des points de pincement ne sont généralement pas graves, la vérité est qu'elles peuvent avoir des conséquences dévastatrices et durables. C'est pourquoi il est essentiel de comprendre les points de pincement et leurs risques pour assurer la sécurité à la ferme.

Garantir la sécurité est la priorité absolue de chacun, quelle que soit la fréquence à laquelle une tâche particulière a été effectuée. C'est le moyen le plus efficace de prévenir les blessures de manière proactive.

Pour plus d'informations et de ressources sur la sécurité agricole, consultez le site semainesecuriteagricole.ca.

**Au sujet de la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole**

Chaque année, l'Association canadienne de sécurité agricole sensibilise à l'importance de la sécurité agricole avec la campagne de la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole (SCSMA), qui a lieu au cours de la troisième semaine de mars. En 2026 la SCSMA aura lieu du 15 au 21 mars et les commanditaires sont Syngenta Canada, le CN, la Canadian Canola Growers Association et Parrish & Heimbecker. De plus amples informations sont disponibles à semainesecuriteagricole.ca.

**Au sujet de l'Association canadienne de sécurité agricole**

L’Association canadienne de sécurité agricole (ACSA) est un organisme national sans but lucratif consacré à l’amélioration de la santé et sécurité des agriculteurs et de leurs familles et leurs travailleurs. L’ACSA est financée en partie par le Partenariat canadien pour une agriculture durable. Pour plus d'informations, consultez le site www.casa-acsa.ca.